



Vendredi 24 janvier 2020

## **Réalignement temporaire des trajets d'autobus - Message aux parents et tuteurs des élèves de l'École Rocher-du-Nord et de l'École des Grands-Vents**

Comme vous le savez très bien, la tempête du 17 janvier a durement frappé la grande région de St. John's et a laissé une énorme tâche de déneigement aux différentes villes de la région. Pour juger des options pour rouvrir ses deux écoles, le Conseil scolaire francophone provincial a dû consulter ses homologues chez le Newfoundland and Labrador English School Board (NLESD) et des représentants des villes affectées par cette tempête. À la suite de nos consultations, nous avons jugé essentiel de modifier temporairement certains de nos 15 trajets d'autobus qui desservent les deux écoles francophones de St. John's. Ceci est pour éviter des risques que ces autobus soient pris dans la neige sur des routes secondaires, qui exposerait, conséquemment, le chauffeur et surtout, nos élèves/jeunes à des risques inacceptables. Ainsi, bon nombre d'arrêts devront être transférés vers des chemins principaux car ces routes sont mieux dégagées.

Il est important de souligner qu'un tel geste est sans précédent depuis la création du CSFP en 1997. Quoique nous avons espoir que bon nombre des chemins qui sont actuellement trop étroits pour nos autobus aujourd'hui seront déblayés d'ici lundi le 27 janvier, le CSFP compte appliquer son plan pour un minimum d'une semaine. Nous reconnaissons que les circonstances changeront durant la semaine du 27 au 31 janvier mais nos modifications futures aux trajets seront à des intervalles de semaines pour permettre une gestion raisonnable de cette situation extraordinaire.

Pour les secteurs problématiques, les nouveaux arrêts seront plus loin des arrêts initiaux. Ainsi, c'est la responsabilité des parents/tuteurs de s'assurer de la sécurité de leurs enfants entre la maison et le nouvel arrêt. Quoique c'est exactement le même principe de responsabilité qui était en place avant la tempête du 17 janvier, l'application de ce principe est encore plus importante à compter du lundi 27 janvier en raison des distances plus longues.

Une décision finale d'ouvrir nos écoles devrait être prise d'ici dimanche, 26 janvier à midi. De plus, d'ici dimanche soir, pour les familles concernées, nous communiquerons avec vous par téléphone pour vous informer de l'emplacement du nouvel arrêt pour votre enfant. Si nous ne communiquons

**Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador**

65, chemin Ridge, bureau 212 • St. Jean (TNL) • A1B 4P5 •  
Tél: (709) 722-6324 • Fax: (709) 722-6325 • [www.csfp.nl.ca](http://www.csfp.nl.ca) • [conseil@csfp.nl.ca](mailto:conseil@csfp.nl.ca)

pas avec vous, ça signifiera que l'arrêt de votre enfant n'a pas changé. Pendant cette période de modification, je vous encourage aussi de surveiller le site web de vos écoles, le site web du CSFP et/ou les pages Facebook de vos écoles pour des mises à jour concernant cette situation extraordinaire.

Je vous remercie d'avance pour votre patience durant cette période exceptionnelle.

La Directrice générale d'éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Kim Christianson". The signature is fluid and cursive, with a large initial "K" and "C".

Kim Christianson